

**ARRETE DU MAIRE**

**ARRÊTÉ PROVISOIRE DE POLICE DE CIRCULATION**

**Vu** les articles L.2213-1 et L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le Code de la Route R.110-1, R.110-2, R.411-5, R.411-18 et R.411-25 à R.411-28,  
**Vu** l'instruction ministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Novembre 1992,  
**Vu** la demande formulée par BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

**CONSIDERANT** qu'en raison du déroulement des travaux de remplacement de BT aérien et de poteaux électriques sur différentes voies sur la commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île 85460, il y a lieu d'alterner la circulation et d'interdire le stationnement momentanément.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Du 09 mars 2026 jusqu'au 24 mars 2026 en raison des travaux de remplacement de BT aérien et de poteaux électriques sur la commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île 85460, la circulation sera alternée et le stationnement sera interdit momentanément sur les voies suivantes :

- Rue des Boutêtes,
- Rue du Progrès,
- Rue Jacques Moreau,
- Rue des Jardins,
- Rue de l'Ancienne Gare.

**Article 2 :** La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge de BOUYGUES ENERGIES & SERVICES et sous la responsabilité de M. GOURAUD Mathis.

La signalisation de déviation est à la charge de BOUYGUES ENERGIES & SERVICES et sous la responsabilité de M. GOURAUD Mathis.

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Vendée, les Policiers Municipaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation leur sera adressée.

Fait à L'Aiguillon-la-Presqu'île, le 13 février 2026

Pour le Maire et par délégué  
Le Directeur Général des Services  
Jean-François ETIENNE

Jean-Francois Etienne  
Aiguillon la Presqu'île - DGS  
16 févr. 2026

VILLE DE L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ÎLE

2, Place du Docteur Giraudet - L'Aiguillon-sur-Mer - 85460 L'Aiguillon-la-Presqu'île  
Tél. 02 51 97 19 29 - mairie@laignuillonlapresquile.fr